**Information CSE/CSSCT aux salariés**

**NOUS SALARIÉS de PMTO tenons à dénoncer publiquement notre situation !**

Depuis de nombreuses années notre service est chargé de concevoir construire et mettre au point les outils d’emboutissage. Depuis avril 2021, prétextant une baisse d’activité, les différents métiers de notre atelier ont été placés « sensible » avec la volonté de faire disparaître l’atelier dans les plus brefs délais. Cette situation concerne environ 80 personnes qui ont pour la plupart plus de 50 ans. Dès lors les salariés ont été convoqués individuellement, et si la plupart des ETAM ont pu être reclassés, ce n’est pas le cas pour les ouvriers professionnels.

**Une technique bien rodée…**

C’est bien connu depuis plusieurs année les ouvriers professionnels sont trop nombreux sur le site (pour la direction). Et alors qu’au départ la fonction RH se voulait rassurante : « nous allons vous accompagner, dans la recherche d’un poste… » le discours a très vite changé : « il n’y a pas de place pour les ouvriers pro sur Sochaux ».

**Au final, c’est montage ou la porte…**

Messages reçus pour de nombreux ouvriers qui ont préférés quitter l’entreprise sans même avoir l’assurance de retrouver du travail. Un comble ! Alors qu’en 2019 la direction se vantait d’avoir signé avec certains « partenaires sociaux » un peu trop confiants, un accord sur le bien-être au travail (??) permettant la mise en place de programme de formation comme top compétences qui devait accompagner les reconversions et assurer aux salariés des montées en compétence.

Pour quelques salariés « plus chanceux » des postes équivalents ont été proposés. Après un premier accord avec la hiérarchie les postes disparaissent faute de budget…

Certains ont postulés via le site intranet sans même une réponse, il n’y a d’ailleurs plus possibilité de contact direct avec les hiérarchiques demandeurs, ces informations ont été retirés du site…

Il est également impossible pour un ouvrier pro de postuler sur un poste ETAM. De plus aucune solution n’a été proposée aux personnes en situation de handicap.

**Seul le collectif peut payer**

Cette situation est très perturbante pour tout le monde, certains sont suivis psychologiquement ou prennent des cachets. Ce qui n’a pas l’air d’inquiéter le service RH qui entend, mais n’agit pas… (ou plutôt organise le pourrissement de la situation).

**Cette situation est totalement inacceptable dans une entreprise annonçant il y a quelques semaines 6 milliards de bénéfices.**

Le DAEC est un plan de départ volontaire. Les pressions pour quitter l’entreprise doivent cesser. La sous-traitance dans les pays à bas coût ou ailleurs ne doit pas se faire au détriment des salariés de Sochaux.

Nous demandons le maintien de notre activité ou la mise en place de formations nous permettant de trouver des postes correspondant à nos coefficients au sein du site. Nous appelons également les salariés de toute l’usine, qui sont ou seront certainement confrontés au même problème.

**Ne cédons pas aux sirènes de l’individualisme ! Seul le collectif peut payer !**